

MAIRIE DE RUFFEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ● SEANCE DU LUNDI 7 JUILLET 2025 ●

Membres en exercice	23
Membres présents	15
Membres ayant donné pouvoir	6
Membres ayant délibéré	21
Date de la convocation	02/07/2025
Date d'affichage de la convocation	02/07/2025

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, M. Jean COITEUX, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL et M. François POHU

POUVOIRS : Mme Nicole GAYOUX en faveur de Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Catherine DEROUSSEAU en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Jean-Pierre CHARDONNET en faveur de M. Jean-Paul FORT, M. Éric MOULIGNIER en faveur de M. Jean-François JOBIT, Mme Nicole BOES en faveur de Mme Nina BASTIER et Mme Marguerite D'ARGENT en faveur de M. François POHU

ABSENTS : M. Franck LOPEZ et M. Jean-Michel JEANNET

M. Guy PELLADEAUD est désigné secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le BP 2025 de la Commune,

Considérant la nécessité pour la Commune de réajuster certains crédits ;

Monsieur Fort rapporteur de Monsieur le Maire expose :

Il est nécessaire de modifier les crédits initialement inscrits au BP 2025 de la Commune.

La présente décision modificative se présente de la manière suivante :

Fonctionnement :

Dépenses :

-compte 7391112 « Dégrevement de THLV » + 11 000 € réajustement crédits suite avis DGFIP
Soit un total de dépenses nouvelles de 11 000 €.

Recettes :

-compte 6419 « Remboursements sur rémunération du personnel » +11 000 € pour le remboursement de CMO (encaissements réalisés).

Soit un total de recettes nouvelles de 11 000 €.

La section de fonctionnement est donc équilibrée à hauteur de 5 955 555 €.

Investissement :

Dépenses :

-compte 2051 « Concession et droits similaires » opération 431 « Acquisitions diverses » + 13 000 € acquisition licence IV,
-compte 2113 « Terrains aménagés » opération 427 « Stade et gymnase » + 2 000 € réajustement de crédits pour les travaux de main courante au stade de rugby,
-compte 21352 « Installations générales sur bâtiment parc privé » opération 380 « Travaux aménagements divers » + 3 200 € chaudière gaz rue de la treille,
- compte 2152 « Installations de voirie » opération 459 « Aménagement mobilités douces » + 20 000 € pour l'achat de mobilier urbain,
-compte 21828 « Autres matériels de transport » opération 431 « Acquisitions diverses » + 26 120 € pour l'acquisition d'un camion pour les services techniques (service insertion),
-compte 2313 « Construction » opération 396 « Réseau eaux pluviales » - 58 020 € reprise de crédits pour équilibre budgétaire.

Soit un total de dépenses nouvelles de 6 300 €

Recettes :

-compte 024 « Produits des cessions » + 6 300 € pour la reprise du chariot élévateur et ventes de terrains à Ereica et Enedis,

Soit un total de recettes nouvelles de 6 300 €.

La section d'investissement est donc équilibrée à hauteur de 3 855 199 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE A LA MAJORITE
(2 abstentions)**

ARTICLE 1 : Modifie ainsi qu'il suit les crédits inscrits au BP 2025 de la Commune :

Cpt	Op	Libellé Opération	Fct	Libellé compte	Dépense	Recette
7391112			01	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	11 000	0
6419			020	Remboursements sur rémunérations		11 000
Total fonctionnement					11 000	11 000
Total BP après DM 1					5 955 555	5 955 555
2051	431	Acquisitions matériel divers	020	Concessions et droits similaires	13 000	0
2113	427	Stade et Gymnase	322	Terrains aménagés autres que voirie	2 000	0
21352	380	Travaux aménagement divers	551	Install générales des constructions - Bâtiments privés	3 200	0
2152	459	Aménagement- Mobilités douces	845	Installations de voirie	20 000	0
21828	431	Acquisitions matériel divers	511	Autres matériels de transport	26 120	0
2313	396	Réseau Eaux Pluviales - Bassin infiltration	758	Constructions (en cours)	-58 020	0
024			01	Produits des cessions d'immobilisations		6 300
Total investissement					6 300	6 300
Total BP après DM 1					3 855 199	3 855 199

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée au contrôle de légalité et au Comptable Public.

Publiée et transmise au
Contrôle de légalité le

09 JUIL. 2025

09 JUIL. 2025

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

